



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 5 avril 2024

L'Etat complète sa mobilisation pour accompagner les agriculteurs dans la reconstruction suite aux tempêtes et aux inondations.

Comme convenu lors de l'ouverture du premier guichet FranceAgriMer relatif aux aides à l'investissement à destination de la Bretagne, la Manche et des Hauts-de-France, afin de laisser le temps nécessaire aux agriculteurs touchés par les inondations de constituer leur dossier de demande d'aide, celui-ci devait être déployé en deux temps. Une première enveloppe de 30 millions d'euros a ainsi été débloquée dès le 5 février.

Conformément à l'annonce du Ministre Marc Fesneau lors de son déplacement dans le Pas-de-Calais le 28 mars dernier face à la demande des exploitants agricoles, **la seconde enveloppe, pour atteindre au total un montant d'aide de 60 millions d'euros, sera débloquée ce jour vendredi 5 avril.**

Les paramètres du guichet resteront inchangés mais les agriculteurs du Calvados touchés par les tempêtes Ciaran et Domingos seront cette fois-ci, en sus de ceux concernés en Hauts-de-France, en Bretagne et dans la Manche, éligibles à cette aide.

En parallèle, **les aides à la trésorerie, d'un montant de 35 millions d'euros, ouvertes dans ces 3 régions sont en cours de versement par les Préfets.** Au 3 avril, 8,7 millions d'euros ont été versés à 664 agriculteurs des Hauts-de-France et 14,5 millions d'euros à 817 agriculteurs de Bretagne et de Normandie.

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire

Hôtel de Villeroy

78 bis rue de Varenne

75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv